

PSC1 – LE CITOYEN SECOURISTE

En vous formant au **PSC 1** (Prévention et Secours Civiques de niveau 1), vous deviendrez ainsi le premier maillon de la chaîne de secours en réalisant les gestes qui sauvent.

PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1



AFPS - PSC 1 : qu'est-ce qui change ?

La formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1) remplace depuis le 1er août 2007 l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS), par arrêté ministériel. Cette réforme vise à faire du citoyen le premier acteur de la sécurité civile.

En pratique, l'essentiel de la formation reste identique. Quelques modifications ont été apportées aux gestes enseignés, l'évolution majeure étant l'utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE) chez la victime qui ne respire pas.

Les titulaires de l'AFPS sont considérés comme titulaires, par équivalence, de l'unité d'enseignement PSC 1; il est cependant fortement recommandé de suivre une formation de remise à niveau afin d'intégrer la compétence d'utilisation du défibrillateur.

A qui est destinée cette formation ?

La formation PSC1 concerne toute personne à partir de 10 ans souhaitant s'initier aux gestes qui sauvent. Elle est toutefois vivement recommandée pour certaines activités, également exigée pour l'exercice de métiers particuliers ou l'inscription à certains concours ou examens.

Quel est l'objectif de cette formation ?

C'est devenir le premier maillon de la chaîne des secours, c'est à dire savoir réagir en cas d'accident, et prendre les mesures nécessaires avant l'arrivée des secours organisés.

Quel est le programme ?

Les situations d'accident sont abordées en huit parties :

- La protection
- L'alerte
- La victime s'étouffe
- La victime saigne abondamment
- La victime est inconsciente
- La victime ne respire pas
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...)

Combien de temps ?

La formation PSC 1 dure une journée de face à face pédagogique (7h minimum).

Il n'y a aucun pré-requis

Comment est organisé la formation ?

La formation PSC 1 est vraiment accessible à tous ! Les gestes sont simples et ne nécessitent pas d'entraînement physique. Pendant la formation, il n'est pas nécessaire de prendre de notes, nous alternons phase d'apport de connaissance et phases d'apprentissage lors de mises en situations où les formateurs simulent des accidents.

En quoi consiste l'examen ?

Il n'y a pas d'examen final. En effet, le PSC1 est délivré aux personnes qui ont participé à toutes les parties de la formation, et participé à au moins une mise en situation, le but de cette formation étant de former le participant le mieux possible.

Combien ça coûte ?

Le coût d'une formation PSC 1 est de 55 euros.

Ce prix inclut un mémo récapitulatif des gestes appris, remis à la fin de la formation.

Les textes en vigueur:

- Arrêté du 24 août 2007 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 ».
- Arrêté du 16 novembre 2011 modifiant l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 ».
- Recommandations 2012.
- RIF et RIC FNMNS.